N°. 156.

Rapport

du Memoire de Mr. Marat

Sur quelques affections de la vüe aussi singulieres que peu connues, et sur une cruelle maladie d'yeux dont jusqu'ici aucun auteur n'a fait mention.

L'ouvrage de Mr. Marat est divisé en autant de paragraphes qu'il

I. traite de maladies ou affections differentes, ~~traite~~ dans le premier il parle du Vacillement apparent des objets. trois observations très succinctes en fournissent des exemples. ~~phenomene~~ phenomene que tout homme est a portée de remarquer lors qu'il a fait quelqu'exercice violent. Mr. Marat l'attribue ou à l'altera=tion du medium interposé, ou aux flots de fluide igné qui s'elevent des parties de la face au dessous des yeux. Sans aller chercher si loin la cause de ce phenomene on ne peut disconvenir qu'après un exercice violent, la matiere de l'insensible transpiration etant plus abondante et s'élevant constament des parties inferieures vers les superieures, elle peut par sa densité, et par l'irregularité de son ascention procurer en passant devant les yeux ce vacillement qui n'est ni un accident ni une affection de la vue, mais bien seulement une illusion d'optique accidentelle que Mr Marat a raison de regarder comme nullement inquietante et qui se dissippe par le repos.

II. Dans le 2e. §. il est question de l'indilatabilité de la pupille. Mr. Marat semble mettre une distinction entre cette affection et celle dont

III. il parle dans le paragraphe suivant, sous le titre de la contraction opiniâtre de l'iris. il est cependant vrai que ces deux etats ne sont qu'une même maladie, a laquelle les auteurs ont donné le nom d'Hemeralopie ou vue de jour puis que comme elle, celles dont parle Mr Marat laissent appercevoir les objets dans le jour seulement. feu Mr Deshayes notre confrere a insisté sur les differences de cette maladie en annonçant qu'elle pouvoit etre idiopatique ou symptomatique. or par l'observation que rapporte Mr. Marat dans le premier cas, il est clair que cette indilatabilité etoit une hemeralopie idiopatique+, et que celles dont il fait mention dans le 2e.

+ encor qu'il l'attribue a un vice d'organisation naturel auquel l'art ne pouvoit rien

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE

ARC 55 n°63.

est une hemeralopie symptomatique. J'ajouterois pourque, que, la ressemblance qu'il y a entre, l'observation que mr Marat rapporte dans le 2e. §. et celle rapportée par notre ancien professeur, qui la lui même tirée des transactions philosophiques, pourroit diminuer un peu l'idée avantageuse qu'on auroit pu prendre du travail de cet ~~dernier~~ auteur moderne.

IV. ~~Dans le~~ 4e. §. Mr. Marat pense que ~~la~~ c'est la ~~de~~ perdition de l'enduit noir de la Choroide qui a occasionné les phenomenes qu'il a remarqué dans la maniere de voir d'un particulier; il les explique même d'après le systeme qu'il s'est formé et nous donne pour signes de cette deperdi=tion 1o. la grande sensibilité a la lumiere sans douleur, sans tension ni gêne dans les mouvements du globe. 2o. la difficulté de supporter la vive clarté, l'impuissance d'appercevoir les dernieres teintes; la maniere dont on confond toutes les couleurs foibles avec le blanc, et les couleurs foncées avec le noir. 3o. le peu d'ouverture de la pupille et son peu de dilatabilité. Mr. Marat dit avoir cherché a suppléer a cet enduit par l'usage d'un precipité martial dans l'etat huileux, fondé sur ce que la matiere vegetale astringente a la proprieté de precipiter sous une couleur noire le fer uni a un acide quelconque; et qu'en consequence il avoit ordonné au malade qui fait le sujet de son observation de prendre tous les jours 12 grs d'~~ethiops~~ martial; ~~il ajoute~~ Ce paragraphe auroit été interessant si Mr. Marat eu pu le terminer par l'histoire de la cure du malade, mais comme il dit n'avoir pu suivre cette maladie on ne peut porter aucun jugement.

C'est sans doute là cette maladie qu'il a designé sous le nom de cruelle et dont personne jusqu'a present n'a parlé; en effet je ~~n'en~~ ne ~~trouve~~ pas + vous avons vu quelquechose ✱ en avoir trouvé aucun qui en est parlé + je me rappelle seulement que en 1775 mr. Degraves lu un memoire a l'academie, dans lequel il dit quelquechose a ce sujet. il pretendit même persuader que les auteurs avoient jusqu'alors confondu cette maladie avec la goutte sereine, et il ajoutoit que pour les distinguer il n'y avoit d'autre signe caracteristique que la couleur plus ou moins blanchatre du fond de l'oeil dans une etendue plus ou moins grande ~~etoit~~. ~~trois observations~~ il presenta a l'appuy de son sentiment trois observations qui furent trouvées non peu concluantes et pour le faire adopter.

D'ecela dans j'aimé -

V Ce qu'il dit dans le 5.e § de la debilité naturelle des muscles de l'oeil paroit assés vraisemblable ; mais comme il regarde, et avec raison cette affection comme incurable, l'art ne peut tirer aucun avantage de ses reflexions. Maitre-jan en a parlé aussi fort succinctement et l'a declaré incurable.

VI. Dans le paragraphe suivant il pretend que l'eretisme des muscles de l'oeil est tres frequemment la suite de l'usage des preparations salines, mercurielles surtout, qui occasionnent une forte tension au fond de l'orbite et des douleurs lancinantes. une observation vient a l'appuy de son raisonnement, mais comme il n'a pu suivre le malade ni donner le resultat de la cure on ne peut prononcer a cet egard. une seconde observation plus detaillée paroit plus interessante, il combatit les accidens en faisant boire journellement au malade une pinte d'eau fraiche dans laquelle il mettoit 30 gouttes de foye de soufre calcaire, il aidat l'effet de ce moyen par celui de l'electricité et termina par les lotions avec l'eau legerement animée d'esprit de vin. mais le malade n'a pas gueri completement

Ces deux articles ~~peut de~~ peuvent servir encore a prouver combien le jeu des muscles concourent a la vision en ~~faisant~~ changeant la figure du globe suivant les objets qu'on veut distinguer, et suivant les differentes distances ou ils sont placés.

VII. Ce que m. Marat dit ensuite de l'epaississement de l'humeur qui ~~[illegible]~~ circule entre les lames ~~[illegible]~~, la cornée transparente, ~~et~~ qui peut ~~[illegible]~~ peut avoir lieu par l'effet d'un froid vif et subit, me paroit assés concluant ; il fait observer que dans ce cas l'usage des astringens ~~devoit~~ est pernicieux en fixant cet humeur et lui faisant prendre plus de consistance, ce qui obscurcit singulierement la cornée et peut priver le malade de la vue ce dont il y a malheureusement trop d'exemples. et en cela il ~~fait comme~~ suivit Maitre-jan. il propose les frictions sur l'oeil et les fumigations..

VIII. Outre les causes humorales de la goutte sereine connues, quoiqu'en dise m. Marat dans son 8.e § on n'a jamais revoqué en doute les causes compressives les etranglements &c. des parties ~~[illegible]~~ environnent les nerfs &c. ce qui fait que cette maladie a été regardée comme pouvant être ou idiopatique ~~ou~~ symptomatique Maitre-jan en a etabli ~~cette~~ ces distinctions et après lui touts ceux qui ont ecrit sur cette maladie. Les deux observations que rapporte m. Marat pour prouver que cette maladie peut venir a la suite de violents chagrins ou autres passions de l'ame ne presentent rien d'extraordinaire et ne sont pas les seules.

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE

IX. M. Marat termine son memoire par parler d'un defaut ordinaire de la vue contractée par une application forcée. il pose en principe que les differentes formes que prend l'oeil pour s'accommoder a la distance des objets, variant

Continuellement, sont autant de causes qui tiennent l'oeil et ses dependances dans un etat de souplesse, et qu'au contraire l'etat de contention forcée et continuel lui fait conserver la figure que l'habitude lui a fait prendre, ce qui empeche les sujets de voir les objets autrement ni a d'autres distances que de coutume. Mr. Marat appelle cette indisposition ~~ce~~ defaut organique. cette affection de la vue n'est point inconnue. L'expérience journaliere la fait remarquer aux gens de l'art, ~~et nombre dans les personnes la~~ chez les gens de cabinet ~~et~~ dans ceux qui travaillent sur des objets fins et delicats &c.

D'après ce court exposé il est aisé de reconnoitre que toutes ces afections de la vue dont a parlé Mr. Marat ne sont pas aussi singulieres que peu connues. si les auteurs + qui les ont designé sous d'autres ~~noms~~ ne se sont pas étendus davantage a leur sujet dans leur ouvrages c'est qu'ils étoient persuadés de leur incurabilité. — incurabilité que Mr. Marat a pareillement reconnu.

Quoiqu'il en soit la theorie de Mr. Marat paroit ~~être~~ fondée sur des ~~bons~~ principes connus ~~[illegible]~~: Mais comme son travail + qui pourra plaire a des curieux seulement ne presente rien qui puisse enrichir l'art ~~je~~ nous ne voyons pas que l'Academie puisse en tirer avantage, et elle ne peut ~~[illegible]~~ y donner une approbation telle que Mr. Marat paroit la demande dans ~~sa preface~~ sa dedicace et encore moins permettre que cet~~te~~ etranger fasse paroitre cette production sous son privilege.

A Paris ce 17. 9bre 1785.

Arrachart

Decquet

n°. 136.